

Castanet Tolosan, le 15 novembre 2005

Mr Henri DEMANGE
Président de la commission du débat public
Projet de LGV Bordeaux/Toulouse
7 rue de Sébastopol
31000 Toulouse

Etienne du TRIEU

Monsieur le Président,

Bien qu'étant pleinement d'accord pour la réalisation d'une Ligne à Grande Vitesse (LGV) entre Toulouse et Bordeaux, permettez-moi cependant de faire les observations suivantes relatives à l'ordre des priorités quant aux différents projets de LGV.

En matière de transport (personnes et fret), l'arc atlantique passe par Bordeaux et les Pyrénées Atlantiques et l'arc méditerranéen passe par le Roussillon. Ceci est imposé par la géographie.

Ces arcs passent par deux importantes régions économiques de la péninsule ibérique: le Pays Basque et la Catalogne.

Les données fournies par le dossier du maître d'ouvrage montrent que dans les deux cas, les flux de fret routier sont sensiblement du même ordre soit environ 5000 poids lourds/jour.

Par ailleurs, on constate entre St Jean de Luz et Bordeaux (A63 et N10) un trafic incompatible avec le réseau routier actuel. Le contournement de Bordeaux est proche de la saturation.

Il me semble donc que les projets de LGV déservant les arcs atlantique et méditerranéen sont prioritaires, le réseau ferré classique étant alors plutôt dédié au fret et aux TER. Il est souhaitable aussi que l'interconnexion avec le futur réseau ibérique de TGV se fasse dans les meilleurs délais.

Notons que la ville de Perpignan sera reliée au réseau TGV ibérique avant 2010 et que la distance entre Perpignan et Nîmes est sensiblement du même ordre que celle de Toulouse à Bordeaux.

Evidemment, ces observations n'auraient plus le même sens si derrière le projet de LGV Toulouse-Bordeaux se cachait un projet d'aéroport situé sur le même trajet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

